

La Courneuve, le 31 janvier 2025



JJM/SR/RK

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra le :

6 FÉVRIER 2025 à 19h30


Salle des Fêtes

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour,
- les documents préparatoires et les projets de délibérations
- la liste des décisions prises par délégation d'attributions

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Gilles **POUX**

The official stamp of the Mayor of La Courneuve, featuring a circular emblem with the text 'MAIRIE DE LA COURNEUVE' and 'G 2' at the bottom, surrounded by stars. The name 'Gilles POUX' is printed below the emblem.

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2121-10 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
LE MAIRE CONVOQUE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
A SE REUNIR LE :**

JEUDI 6 FÉVRIER 2025

A 19h30

Salle des Fêtes

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 6 FÉVRIER 2025

Les Membres du Conseil Municipal sont priés de bien vouloir assister à la séance de ce conseil qui aura lieu le **jeudi 6 février 2025 à 19h30**

ORDRE DU JOUR

FINANCES LOCALES

1 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 - RAPPORT EGALITE FEMMES-HOMMES POUR L'ANNEE 2024

DÉPLACEMENTS URBAINS

2 : MISE EN PLACE DE LA GRATUITE DES TRANSPORTS POUR LES ELEVES EN ECOLE ELEMENTAIRE

CULTURE

3 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DANS LE CARDE DES ACTIVITES DE LA MAISON DE LA CITOYENNETE JAMES MARSON (MDC) ET LE POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AUBERVILLIERS - LA COURNEUVE - SEINE-SAINT-DENIS ILE-DE-FRANCE DIT ' POLE SUP'93 '

LOGEMENT

4 : APPROBATION DE LA CONVENTION INTERCOMMUNALE DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE (GUSP) DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) ET CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE L'UTILISATION DE L'ABATTEMENT SUR LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB), ET PROPOSITION EN VUE DE L'ELABORATION DE SA DECLINAISON COURNEUVIENNE.

URBANISME

5 : AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE REVISION ARRETE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

RESSOURCES HUMAINES

6 : REVALORISATION DU TAUX DE LA REMUNERATION HORAIRE DES ÉDUCATEURS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7 : MODIFICATION DES DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

COMMANDE PUBLIQUE

8 : MARCHE DE MAINTENANCE DES ASCENSEURS, DES MONTE-CHARGES ET DES ELEVATEURS PMR (PERSONNES A MOBILITE REDUITE) : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER L'ACCORD-CADRE.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9 : PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

10 : COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L 2122-22 DU CGCT)

QUESTIONS DIVERSES ET REPONSES AUX QUESTIONS ORALES

Fait à La Courneuve, le 31 janvier 2025

Le Maire,

Gilles POUX

The image shows a blue ink signature and a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA COURNEUVE' around the top edge, 'Gilles POUX' in the center, and 'G 2' at the bottom. There are two asterisks on either side of 'G 2'. The signature is written over the stamp and extends to the left.